Image not found or type unknown

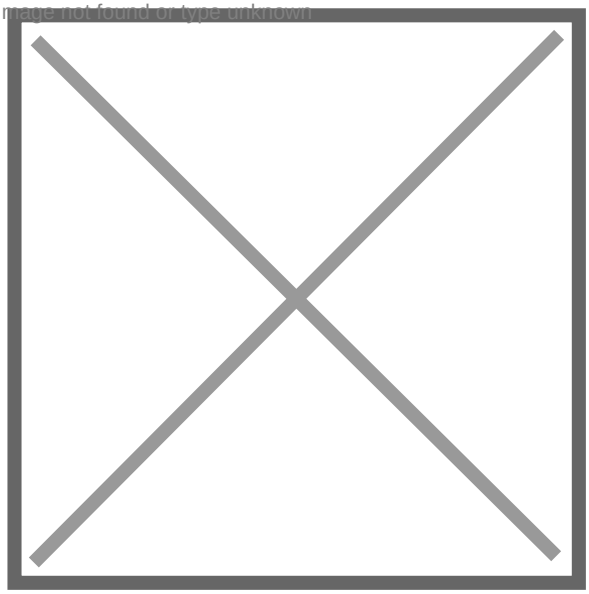

Succession et remariage, jamais contacté par notaire

Par **laurentr**, le **21/10/2008** à **05:30**

Bonjour,
mon père est décédé en 2003
après avoir divorcé de ma mère il s'est remarié avec une dame qui a 2 enfants
à ce jour, mes 2 soeurs et moi n'avons jamais été contacté par un notaire pour une éventuelle succession…
notre belle-mère a toujours tout fait pour nous garder éloignés de notre père et faire le vide autour de lui
nous n'avons aucune information, tout est verrouillé, on ne connait même pas le nom du notaire
nos rapports sont plutôt tendus et nous ne tenons pas à la rencontrer
à qui doit-on s'adresser pour savoir si il n'y a pas eu un quelquonque problème d'héritage?
il semble que notre père avait des biens immobiliers, et aussi qu'ils ont été vendus avant son décés
merci de vos réponses

Par **Tisuisse**, le **21/10/2008** à **08:51**

Bonjour,

Vous aller voir un notaire près de chez vous et vous lui demander de s'occuper de cette affaire. Il se pettra en rapport avec le notaire chargé de cette succession.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés